



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Juillet 2021

Politique avec l'UE :
Interview de
Christoph Blocher

Pages 8-9



**NON aux absurdités
de gauche! NON à
l'initiative 99%**

Page 13



**Référendum contre
le financement
étatique des médias**

Page 15



**L'UDC Suisse
vous souhaite un bon
1^{er} août**

La population est avec l'UDC

Les récents succès obtenus dans les urnes le montrent bien: l'UDC représente les préoccupations des citoyennes et des citoyens. Voilà qui nous incite à renforcer encore plus les valeurs libérales de la Suisse.

Le NON du peuple suisse à la loi sur le CO2 le 13 juin a été considéré comme une grosse surprise par les commentateurs. L'UDC, qui était le seul parti à combattre cette nouvelle loi aussi chère qu'inutile et injuste, a obtenu ainsi une grande victoire. Et c'est surtout une victoire pour la population. Elle se voit en effet épargnée d'importants coûts supplémentaires et du paternalisme de l'Etat. La raison a donc prévalu contre le délire climatique et les gouvernants.

L'extraordinaire dimanche de votations du 13 juin a été particulièrement réjouissant pour l'UDC. La majorité a également suivi nos mots d'ordre pour les initiatives agraires extrêmes ainsi que pour les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT). Pour ce qui est de la loi Covid-19, nous avons décidé de laisser la liberté de vote. Cela étant, la forte minorité (près de 40%) qui a voté contre la loi montre que notre parti touche également une corde sensible dans l'électorat pour ce qui est de la politique relative au coronavirus. Etant donné que les aides financières de la Confédération n'étaient pas contestées, le nombre élevé de voix qui se

sont prononcées contre doit être vu comme un signe clair que de nombreux citoyens et citoyennes rejettent les mesures disproportionnées du Conseil fédéral.

L'air des villes ne rend pas libre

Les récents succès de l'UDC dans les urnes montrent que notre parti est sur la bonne voie et qu'il mène une politique faite pour les citoyennes et les citoyens du pays. Avec notamment l'initiative populaire sur l'interdiction du port du voile, nous avons pu faire valoir nos positions dans les urnes, et ce, face à un nombre écrasant d'opposants.

Au Moyen Âge, on disait: «L'air des villes rend libre!» Aujourd'hui, c'est l'inverse. La population campagnarde défend les valeurs libérales-conservatrices, ces mêmes valeurs qui ont fait la force de la Suisse. Une population qui mise sur la responsabilité individuelle et la sécurité dans la liberté.

Ces valeurs typiquement helvétiques ont triomphé de l'arrogance des citadins gâtés qui se moquent de l'augmentation massive du prix de l'essence. Ils ont des trams et des bus juste

devant leur domicile. Ce qui n'est pas le cas pour la grande majorité des Suisses, ni pour les nombreuses PME qui constituent l'épine dorsale de notre économie. C'est pourquoi ils ont raison de se défendre contre un État redistributeur avide qui ne se prive pas de puiser effrontément dans leurs poches. J'observe ici une sorte de nouvelle guerre culturelle, à savoir d'un côté la gauche caviar et les cherchant à mettre sous tutelle les citoyennes et les citoyens des campagnes qui veulent vivre libres dans leur pays. Les uns incarnent une politique symbolique moralisante, les autres représentent la raison et les solutions réalistes.

En tant que président de l'UDC, je m'engage de toutes mes forces pour que la Suisse reste un pays libre et démocratique. Je sais que vous toutes et tous travaillez avec force et détermination pour nos valeurs et notre parti. Je vous en suis infiniment reconnaissant!



Marco Chiesa

Conseiller aux Etats et président de l'UDC Suisse



Confiance et indépendance

À l'occasion de ce 1^{er} août, je partage avec vous trois aspirations pour les temps à venir : je souhaite d'abord la cohésion par-delà les régions et les générations, je souhaite ensuite la recherche constante de solutions communes, je souhaite enfin l'ouverture au dialogue. Restons pragmatiques et saisissons chaque opportunité qui s'offre à nous. Indépendants et sûrs de notre force.

Nous célébrons cette année le 730^e anniversaire de la Confédération. Cela signifie que nous nous sommes affranchis du joug des forces étrangères il y a plus de 700 ans. Nous traçons depuis notre propre chemin. Nous trouvons sans cesse de nouvelles solutions pour continuer sur cette voie et garantir notre indépendance.

Nous sortons d'une période agitée. La pandémie nous tient à la gorge depuis des mois. Nous avons dû relever des défis sanitaires. L'économie est toujours en proie aux conséquences de la crise, tout comme chacun d'entre nous. Bon nombre de personnes sont inquiètes, parce qu'elles ont perdu leur travail, parce qu'elles sont tombées malades ou simplement parce qu'elles appréhendent l'avenir.

Un anniversaire est aussi toujours l'occasion de réfléchir à ce que l'on attend de l'année à venir. Pour la Suisse, et donc pour nous tous,

- j'aspire à une bonne **cohésion** entre les jeunes et les aînés, entre la ville et la campagne, à une cohésion qui dépasse le « Röstigraben » et le « Polentigraben ». Nous

avons besoin les uns des autres en cette période éprouvante ;



- j'aspire à l'ouverture d'esprit, de sorte que nous puissions trouver les **solutions** ensemble. La pandémie nous a montré que nous avons besoin de solutions communes. Pensons par exemple aux petits-enfants qui se font vacciner pour protéger leurs grands-parents.

Pensons à l'entreprise qui donne rapidement à ses employés la possibilité de télétravailler. Pensons à l'État, qui soutient les programmes pour les cas de rigueur, aide à compenser la réduction du temps de travail par des indemnités et met à disposition des crédits transitoires et des cautionnements ;

- j'aspire au **dialogue**, à l'ouverture à la discussion. Il y a quelques semaines, le Conseil fédéral a décidé de mettre fin aux discussions autour d'un accord institutionnel avec l'UE. La décision était juste. Les choses sont claires. Mais il nous faut maintenant renouer le dialogue avec l'UE, avec nos voisins. Soyons ouverts à l'échange, soyons pragmatiques et saisissons chaque opportunité qui s'offre à nous. Indépendants et sûrs de notre force.

Si ces trois vœux se concrétisent au cours de la 731^e année de la Confédération, nous n'aurons aucune peine à poursuivre sur notre voie. Car

la Suisse a tout ce qu'il faut : la stabilité politique, une main-d'œuvre qualifiée et d'excellentes conditions-cadres dans de nombreux domaines.

Viva la Svizzera – Vive la Suisse – Viva la Svizzra – Es lebe die Schweiz

Rendez-vous à une fête du 1^{er} août à laquelle un de nos élus UDC prendra la parole !



Canton d'Argovie



Conseiller aux Etats Hansjörg Knecht
01.08.2021; 19h30
Büntenstrasse 209, Dorfteil Etzgen,
Mettauertal (AG)



Conseiller national Andreas Glarner
01.08.2021; 20:30 Uhr
Fornholz, Seon (AG)



Conseiller national Alois Huber
01.08.2021; 19h10
Festplatz, Birrhard (AG)



Conseiller national Benjamin Giezendanner
01.08.2021; 10h30
Dorfplatz, Menziken (AG)
01.08.2021; 20h00
Schulareal, Gansingen (AG)



Conseillère nationale Stefanie Heimgartner
01.08.2021; 11h00
Troupe SWISSCOY, Kosovo (étranger)
01.08.2021; 19h00
Troupe EUFOR, Bosnie (étranger)



Canton de Fribourg



Conseiller national Pierre-André Page
31.07.2021; 12h00
Ferme Vitagneau, Ch. le Moulin 7,
Cheyres (FR)
31.07.2021; 21h00
Pl. Ecole, Font (FR)
01.08.2021; 20h30
Pl. Village, Chevroux (VD)



Canton de Berne



Conseillère nationale
Nadja Umbricht Pieren
01.08.2021; 19h30
auf dem St. Jodel, Ins (BE)



Conseiller national Lars Guggisberg
01.08.2021; 19:30 Uhr
Feuerwehrmagazin, Mülchi (BE)



Conseiller aux Etats Werner Salzmann
31.07.2021; 20h00
Aeschstrasse 44, Niederönz (BE)
01.08.2021; 11h30
Schulhausstrasse 13, Wimmis (BE)



Conseiller national Albert Rösti
31.07.2021; 20h00
St. Stefan i. Simmental (BE)
01.08.2021; 20h00
Berg, Dietikon (AG)



Conseiller national Andreas Aebi
31.07.2021; 20h00
Schulhausplatz, Schüpbach (BE)
01.08.2021; 10h00
Palais fédéral, Berne (BE)



Canton des Grisons



Conseillère nationale
Magdalena Martullo-Blocher
01.08.2021; 20h30
Bodenhausplatz in Splügen,
Rheinwald (GR)



Canton de Soleure



Conseiller national Christian Imark
31.07.2021; 20h00
Schulhausareal, Kappel (SO)
01.08.2021; 13h00
Traditionelles 1. August-Fondue,
Fehren (SO)



Conseiller national Walter Wobmann
01.08.2021; 11h30
Dorfplatz, Mehrzweckhalle,
Oberbösgen (SO)
01.08.2021; 13h00
Breitenpark am Wasser,
Grüthgässli, Rothrist (AG)

Information importante

Vous êtes intéressé par un événement du 1^{er} août mais le lieu exact n'est pas spécifié ? Malheureusement, tous les détails sur les lieux n'étaient pas encore connus au moment de la mise sous presse. Cependant, nous mettons à jour l'édition en ligne de notre journal que vous trouverez sur : www.udc.ch/parti/publikationen/journal-du-parti/

IMPRESSUM

FRANC-PARLER | FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Edition : 5'500 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Generalsekretariat, Postfach, 3001 Bern | Tél. : 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Crédits photos: UDC Suisse, Parlement.ch, UDC Vaud, Goal AG, comité "NON au mariage pour tous".



Canton de Thurgovie



Conseillère nationale Diana Gutjahr
01.08.2021; 11h00
 Salmsacher Bucht (TG)
01.08.2021; 20h00
 Turnhalle, Sommeri (TG)



Conseillère nationale Verena Herzog
01.08.2021; 19h00
 Stedi, Ermatingen (TG)



Ständerat Jakob Stark
01.08.2021; 10h45
 Schulanlage Neuwies, Berg (TG)

Canton d'Obwald



Conseillère nationale Monika Rügger
01.08.2021; 09h30
 Flüeli Ranft, Sachseln (OW)



Canton de St-Gall



Conseillère nationale Esther Friedli
01.08.2021; 15h00
 Landgasthaus Sonne, Ebnat-Kappel (SG)
 Réservation obligatoire



Canton de Zoug



Conseiller national Thomas Aeschi
01.08.2021; 17h00
 Alp Tannenboden, Flumserberg (SG)

Canton de Schwyz



Conseiller national Marcel Dettling
31.07.2021; 20h00
 auf dem Stoons (SZ)
01.08.2021; 14h30
 Restaurant Wildä Maa, Hoch-Ybrig (SZ)



Conseiller aux Etats Alex Kuprecht
01.08.2021; 10h00
 Palais fédéral, Berne (BE)



Canton de Zurich



Conseiller national Martin Haab
01.08.2021; 19h30
 Forstbetriebsgebäude, Bachs (ZH)



Conseillère nationale Therese Schläpfer
01.08.2021; 20h45
 Obere Luegeten, Wildberg (ZH)



Conseiller national Mauro Tuena
01.08.2021; 19h00
 Familie Kunz, Unterdorfstrasse,
 Hinwil (ZH)



Conseiller national Thomas Matter
01.08.2021; 10h00
 Restaurant Chalet Suizo,
 Javea (Espagne)

Conseillers fédéraux UDC



Guy Parmelin
 Président de la Confédération
31.07.2021; 18h30
 Herzogenbuchsee (BE)
31.07.2021; 21h00
 Villars-sur-Ollon (VD)
01.08.2021; 11h30
 Brunch paysan, Ferme à Bouloz (FR)
01.08.2021; 20h45
 Esplanade de Montbenon,
 Lausanne (VD)



Christoph Blocher, anc. conseiller fédéral
01.08.2021; 16h00
 Park des Hotel Kulm, St. Moritz (GR)
 Annonce obligatoire



Conseiller national Gregor Rutz
31.07.2021; 19h00
 auf freiem Feld zwischen Dozwil,
 Kesswil und Uttwil (TG)
01.08.2021; 19h00
 Schmiede Wiedikon, Birmensdorfstr.
 140, Zürich (ZH)



Canton du Tessin



Conseiller aux Etats Marco Chiesa
01.08.2021; 11h30
 Grotto Arla da Covin, Madonna D'Arla,
 Sonvico Lugano (TI)



Conseiller national Alfred Heer
~~01.08.2021; 09h00~~ **Annulé par**
~~Republique, Niederbadi (ZH)~~ **la commune**
01.08.2021; 20h00
 auf dem Uetliberg (ZH)



Conseiller national Piero Marchesi
01.08.2021; 11h30
 Grotto Arla da Covin, Madonna D'Arla,
 Sonvico Lugano (TI)

La gauche caviar : bailli du peuple suisse

Les analyses ADN les plus récentes ont confirmé ce que tout le monde supposait : la Gauche caviar et le bailli Gessler ont un ancêtre commun. Dont ils ont hérité leur addiction commune aux taxes en tous genres, leur paranoïa du chapeau, ainsi que leur haine obsessionnelle à l'encontre de la liberté et des paysans.



par Yves Nidegger
Conseiller national
Genève (GE)

La gauche suisse s'est tenue du côté des travailleurs tant qu'elle en a eu besoin. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. A force d'exiger, au nom du peuple, une protection de l'Etat toujours plus étendue et des contrôles et autres interventions toujours plus nombreux sur la société, la gauche a remplacé peu à peu son électoral populaire par une clientèle de privilégiés : fonctionnaires toujours plus nombreux, associations subventionnées toujours plus dépendantes, acteurs économiques œuvrant en symbiose toujours plus forte

avec l'Etat jusqu'à dépendre parfois entièrement des budgets publics.

La chemise de Tell contre celle de Gessler

Au bout du compte, la lutte des classes qui opposait jadis les travailleurs aux patrons sur la question des salaires a cédé le pas à une nouvelle lutte des classes qui oppose désormais la clientèle de l'Etat (fonctionnaires, secteurs subventionnés) aux contribuables

qui leur versent leurs salaires. Les travailleurs-contribuables étant devenus les cochons de payants, c'est tout naturellement que la gauche a troqué l'habit de Guillaume Tell pour celui du bailli Gessler. Un percepteur.

« Les travailleurs-contribuables étant devenus les cochons de payants, c'est tout naturellement que la gauche a troqué l'habit de Guillaume Tell pour celui du bailli Gessler. Un percepteur. »

désormais corvéable à merci. : le bailli G (Gessler ou Gauche, c'est vous qui voyez) a toujours soif, n'en a jamais assez.

Pour justifier sa fringale, le percepteur convoque la morale : les taxes ne sont pas excessives puisqu'elles sont « climatiques », les mesures sont démocratiques puis qu'elles sont « écologiques », la liberté n'est pas bafouée puisque nous sommes en « Etat de droit », les paysans ne sont pas persécutés mais rééduqués,

eux qui s'obstinent à désertir la civilisation des trotinettes qui fleurit dans les hypercentres en lui préférant, on ne sait pourquoi, un habitat rural nécessitant un véhicule là où ne devraient être autorisés que le loup et le chat haret.

Condamnés à nourrir leur insatiable clientèle électorale comme le bailli de jadis engraisait son seigneur, les partis rouges-roses-verts + se sont mués en inventeurs compulsifs de nouvelles tâches étatiques, nécessitant de nouveaux contrôles, justifiant de nouveaux impôts, taxes et autres redevances qui pleuvent sur le dos courbé d'une classe moyenne

Et puis, le bailli, qui craint la révolte se doit de dépister les dissidents : hier comme aujourd'hui, il fait hisser le symbole de son autorité au sommet d'une perche, respectivement à la une des médias de service public, et exige un signe d'allégeance de chacun. Celui qui refuse est banni. Enfin, le bailli sert un prince étranger, von Habsburg hier, von der Leyen aujourd'hui, c'est très officiellement en effet que la gauche caviar milite contre le peuple suisse qui n'en veut pas et pour l'adhésion de la Suisse à l'UE, inscrite comme un but stratégique au programme du parti socialiste.

Rien de nouveau, donc, sous le soleil des Alpes, gageons que le courage sera à nouveau au rendez-vous et que la flèche de la démocratie directe réglera son compte au bailli du jour.



La statue de Guillaume Tell au centre du village d'Altdorf (UR) est un symbole de liberté. Au XIV^e siècle, la vallée d'Uri est sous le joug du bailli Gessler, un tyran cruel qui impose à Guillaume Tell de tirer sur une pomme posée sur la tête de son fils pour le mettre à l'épreuve. Tell réussit et parvient à s'enfuir. Pour regagner sa liberté, il abat Gessler au bord du Lac des Quatre-Cantons.

Pas de juges étrangers, pas de taxes étrangères

La Charte fédérale a 730 ans et est toujours d'actualité. Son message est le suivant : nous voulons décider par nous-mêmes. C'est pourquoi il était juste de rompre les négociations avec l'UE sur un accord-cadre. Nous ne devons pas non plus accepter un diktat fiscal de l'OCDE.



par Peter Keller
Conseiller national
Hergiswil (NW)

"Encore les mêmes vieilles histoires...". C'est ce que l'on entendait lorsque nous préparions le feu de joie en face du Grütli. Il s'agissait de célébrer la rupture des négociations sur l'accord-cadre.

Le Grütli n'a-t-il vraiment plus rien à nous dire ? Le Pacte fédéral de 1291 n'est-il qu'un document poussiéreux qui n'a plus aucune signification pour la Suisse d'aujourd'hui ?

Permettez-moi de commencer par dire que ce pacte existe bel et bien. Il peut être vu au Musée des Chartes fédérales à Schwyz. Le document est daté "en l'an de grâce 1291 au début du mois d'août". C'est pourquoi nous célébrons le 1^{er} août comme un jour férié dans toute la Suisse.

Que dit ce document de 30 centimètres sur 20 ? Les vallées d'Uri, de Schwyz et de Nidwald s'engagent à s'entraider "face à la malice des temps". Nous avons à faire à une alliance de protection "contre celui et contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens (ou à un seul d'entre eux).

Prévenir l'injustice est une chose. Punir l'injustice en est une autre. Et nous arrivons ici au cœur de cette alliance : « De même, nous avons juré, statué et décidé que nous n'accepterions et ne reconnaitrions en aucun cas dans lesdites vallées un juge qui

aurait payé sa charge de quelque manière, soit en argent soit à quelque autre prix, ou qui ne serait pas de chez nous et membre de nos communautés ». En d'autres termes : nous ne tolérons pas les juges étrangers. Et les juges au Moyen Âge étaient toujours aussi les gouvernants. Donc nous ne tolérons pas non plus les seigneurs étrangers dans le pays.

Les écoles négligent l'histoire de la liberté en Suisse

Au début de la Confédération, le message était clair : nous voulons décider par nous-mêmes. C'est le message central de la Charte fédérale, qui est toujours valable aujourd'hui. Avec l'accord-cadre institutionnel, en revanche, nous nous serions soumis au droit communautaire et à la Cour de justice européenne.

L'UDC est le seul parti qui s'est opposé à ce traité d'asservissement. Cela est également lié au fait que l'histoire suisse et la lutte

pour la liberté des anciens Confédérés ne sont plus correctement enseignées dans les écoles. La conscience historique est délibérément éliminée. Il est donc d'autant plus important de se souvenir des racines de la Suisse le 1^{er} août.

Peu après 1291, la jeune Confédération doit s'affirmer une première fois. Les Habsbourg ont prévu une action punitive contre ce "peuple paysan" rebelle, comme le dit une source contemporaine. De quoi s'agissait-il ? Les Confédérés refusent au duc Léopold "l'obéissance", les "taxes" et les "services habituels". Pas de juges étrangers, pas de seigneurs étrangers !

La lutte pour l'indépendance de la Suisse se poursuit. Aujourd'hui, l'OCDE veut imposer des taxes minimales aux entreprises du monde entier. Cette OCDE



Le Pacte fédéral de 1291 est plus que jamais d'actualité ! L'UE essaie de nous imposer des juges étrangers et les organisations internationales tentent constamment de nous imposer leur droit. En 2021, nous devons défendre notre liberté et notre indépendance, comme nous l'avons fait en 1291.

est-elle démocratiquement légitime ? Pouvons-nous, en Suisse, voter sur de telles décisions ? Pourquoi notre Conseil fédéral ne résiste-t-il pas à ce diktat étranger ? Je pense que notre gouvernement devrait relire la Charte fédérale.

« Les partisans de l'UE ne vont

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher explique ce que veulent dire les feux d'avertissement allumés par l'UDC. Et quelle stratégie la Suisse doit adopter dans sa politique européenne.

Monsieur Blocher, vous avez célébré la fin définitive des négociations sur l'accord institutionnel avec l'UE en allumant des feux de joie dans tous les cantons suisses. Que vouliez-vous exprimer par cette action ?

Tout d'abord, la joie d'avoir préservé notre indépendance. Mais plus important encore : ces grands feux sont des « feux d'avertissement », un signe que nous sommes prêts à défendre à l'avenir l'indépendance de la Suisse!

Avec l'enterrement de l'accord-cadre, vous avez gagné la deuxième grande bataille dans le domaine de la politique européenne après le refus d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE) en 1992. Quels facteurs ont été déterminants cette fois-ci ?



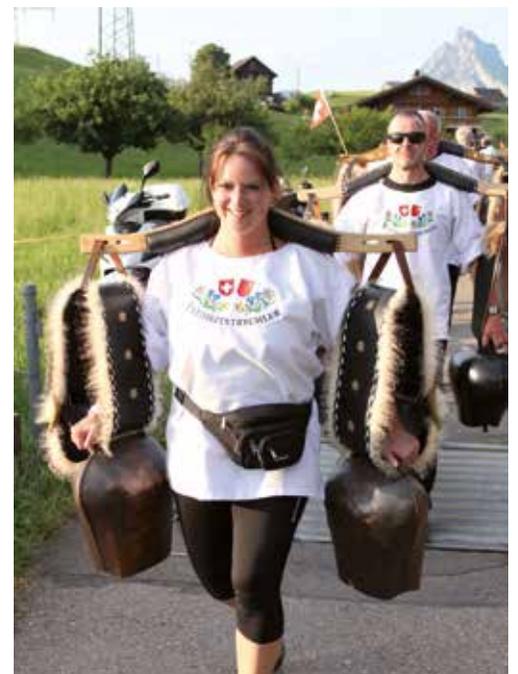
Lors de la votation sur l'EEE, c'est le peuple qui, au terme d'une votation populaire, a dit NON à l'intégration de la Suisse dans l'UE. Cette fois-ci, c'est le gouvernement qui avait déjà fait le pas. Ce qui a été déterminant cette fois, c'est que

les conséquences négatives concrètes étaient déjà évidentes si l'on acceptait la législation et l'autorité judiciaire de l'UE, comme cela était stipulé dans l'accord institutionnel. Cela a interpellé les syndicats, les milieux bourgeois et les cantons.

Les euroturbos de tous les autres partis ne semblent pas disposés à baisser les bras. Les voilà en effet qui élaborent secrètement de nou-

veaux plans pour lier plus étroitement la Suisse à l'UE. Où résident les plus grands dangers ?

Il est clair que seuls ceux qui sont en faveur d'une adhésion à l'UE peuvent approuver un tel accord institutionnel. On



sait très bien que ces milieux vont continuer à œuvrer dans ce sens. Ils pactisent

L'UDC a allumé des feux de la liberté dans tous les cantons

L'UDC a allumé des feux en montagne dans les 26 cantons pour fêter la fin de l'accord-cadre avec l'UE, donc pour célébrer la sauvegarde de la liberté et de l'indépendance de la Suisse. A Morschach (SZ), l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher, le conseiller aux Etats Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse, et le conseiller national Roger Köppel ont appelé à la vigilance. Il ne faut pas que les récents succès en politique européenne et dans les urnes incitent le parti au relâchement. Le combat pour la liberté et l'indépendance est un éternel recommencement.

Toutes les photos des feux de la liberté sont en ligne :

Scannez le QR-Code ►

ou rendez-vous sur :
udc.ch/parti/publikationen/actualites/galerie-photos



pas baisser les bras ! »



même avec l'UE d'une manière qui frise la trahison. Le danger est qu'ils essaient de le faire par petites tranches et par le biais d'accords anodins.

Quelle stratégie la Suisse doit-elle adopter face à l'Union européenne ?

Il faut dire clairement à l'UE qu'il est hors de question de conclure un accord institutionnel pour la bonne raison que la Suisse ne peut pas renoncer à son indépendance et qu'elle ne veut pas remplacer le droit de vote de ses citoyennes et citoyens par la législation de l'UE. L'UE doit bien le comprendre.

Il faut en outre exiger de l'UE qu'elle respecte les accords bilatéraux conclus à ce jour. Si elle ne le fait pas, la Suisse devra prendre des contre-mesures. La Suisse est ouverte à de nouveaux accords bilatéraux qui sont dans l'intérêt des deux parties, mais pas s'ils impliquent un engagement institutionnel.

Les paiements de cohésion de plus d'un milliard de francs en faveur de l'UE, qui sont actuellement bloqués, doivent-ils être maintenant libérés ?

Les paiements de cohésion doivent

être rejetés en tant que tels. Indépendamment de la charge financière, ce qui est dangereux c'est lorsque de tels montants doivent être versés comme condition pré-

alable pour un marché intérieur ouvert. Il n'existe rien de tel ailleurs dans le monde. La Suisse doit ici dire NON et prendre des contre-mesures.

Ces dernières années et ces derniers mois vous avez totalement concentré votre engagement politique sur la politique européenne. Quels objectifs visez-vous personnellement pour le proche futur ?

Poursuivre mon combat pour l'indépendance de la Suisse et pour un ordre intérieur libéral. Je le fais comme simple citoyen ayant le droit de vote et sans mandat politique.



L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher reste vigilant en matière de politique avec l'UE. Fidèle à sa ligne politique, il nous rappelle qu'en Suisse, chaque génération doit se battre pour son indépendance, comme en 1992 et comme en 2021.

Plus jamais une liberté aussi restreinte !

L'UDC a présenté une stratégie claire pour lutter contre la pandémie du virus Corona dès mars 2020. Si le Conseil fédéral l'avait suivie de manière conséquente, les énormes dégâts sociaux, sanitaires et économiques auraient été évités. Les libertés et les droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens ne doivent plus jamais être restreints à ce point.



par Thomas Aeschi
Conseiller national et
président du groupe UDC
Baar (ZG)

Certes, la situation n'était pas facile. Au début de la pandémie, au printemps dernier, beaucoup de choses n'étaient pas encore claires. En particulier, il n'existait pas de données fiables sur la dangerosité réelle du nouveau virus. Néanmoins, il était déjà clair à l'époque qu'il existait de grandes différences entre les groupes à risque. Les personnes âgées et celles souffrant de maladies préexistantes sont particulièrement touchées. Les jeunes et les enfants, en revanche, n'ont guère été affectés.

Après une analyse pragmatique de la situation, l'UDC a été le premier et le seul parti à présenter une stratégie claire pour faire face à la pandémie dès le 31 mars 2020. Il s'agissait notamment de deux demandes essentielles : tout d'abord, les groupes à risque devaient être protégés de manière cohérente. Et deuxièmement, la grande partie restante de la population devait pouvoir continuer à vivre et à travailler aussi librement que possible, tout en respectant les mesures de protection ad hoc.

Mesures disproportionnées du gouvernement

Le Conseil fédéral, dirigé par le ministre de la Santé Alain Berset, a pourtant d'abord agi de manière trop hésitante, puis complètement surfaite. En février 2020,

par exemple, le médecin-chef de l'armée a mis en garde en vain contre le virus - avant que le Conseil fédéral ne déboule avec l'artillerie lourde. Les mesures de confinement étaient disproportionnées. Le célèbre virologue américain John Ioannidis de l'Université de Stanford (USA) a récemment souligné dans une interview que les conséquences des mesures prises contre le virus étaient bien plus dévastatrices que celles du virus lui-même.

Avec une stratégie systématiquement axée sur la protection des groupes à

repas chaud dans les bistrotts en hiver et le verrouillage des magasins et des centres commerciaux ce printemps n'a duré que six semaines (du 18 janvier au 1er mars 2021).

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), quant à lui, a surtout brillé par ses bévues et ses égarements. Ils font des allers-retours avec les masques obligatoires à la pagaille dans l'achat des vaccins, en passant par l'échec de la mise en œuvre de la stratégie des tests et des mesures dues à des valeurs R incorrectes.



L'hiver dernier, l'UDC a soutenu activement la pétition "Stop Lockdown", qui a recueilli plus de 260 000 signatures en faveur de la levée des interdictions arbitraires. L'UDC continuera à se battre pour la liberté à Berne.

risque, telle que décrite par l'UDC, les dégâts irréversibles en termes sociaux, sanitaires et économiques - ainsi que le déficit record et l'énorme nouvelle dette fédérale - auraient pu être évités.

Néanmoins, la pression de l'UDC a produit son effet : grâce à notre parti, les stations de ski sont restées ouvertes, les ouvriers et les artisans ont pu prendre un

Il faut maintenant tirer les leçons de la gestion chaotique de cette crise par le Conseil fédéral et l'OFSP. Les libertés et les droits fondamentaux des citoyens ne doivent plus jamais être restreints à ce point ! Et une société à deux vitesses doit être évitée à tout prix. Les groupes à haut risque doivent être protégés de manière cohérente, tout en garantissant une liberté maximale au reste de la population.

La solution de droite pour assainir l'AVS

L'AVS doit être assainie de toute urgence, afin que les institutions sociales puissent continuer à fonctionner également pour les générations futures. Le conseiller fédéral Alain Berset a perdu beaucoup de temps dans ce contexte. Mais les partis bourgeois tirent à la même corde.



par Alex Kuprecht
Président du Conseil
des Etats, Pfäffikon (SZ)

Les révisions de l'AVS et de la LPP sont indubitablement les tâches en matière de politique sociale les plus importantes de la législature en cours. Après le refus des deux objets de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, le conseiller fédéral Alain Berset a laissé passer trop de temps pour reprendre dans un nouveau message les parties non controversées du projet rejeté par le peuple. La réforme AVS21 va dans le même sens: l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes également, mesures de compensation pour les femmes sur le point de prendre leur retraite, flexibilité des rentes par l'introduction d'une anticipation partielle de la rente à partir de 63 ans ainsi que le refinancement via l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée.

Ces éléments clés du message ne sont pas nouveaux, ils se trouvaient en effet déjà dans le projet Prévoyance vieillesse 2020. Quant à savoir pourquoi il a fallu autant de temps pour bouger, c'est là un mystère que l'on doit à Alain Berset.

Le bon sens et la vista du peuple

L'AVS, notre principale rente de base, doit être assainie. Un premier pas dans ce sens a été fait avec la réforme fiscale et le financement de l'AVS avec l'attribution d'environ 2,4 milliards de francs. Les prélèvements salariaux ont été augmentés de 0,3% et la part de la Confédération de 20,2%. Le pourcentage total de TVA sera finalement attribué intégralement à l'AVS.

Qu'il faut de l'argent supplémentaire pour les institutions sociales, la chose n'est pas contestée. La démographie montre en effet que le nombre de rentières et de rentiers AVS augmentera considérablement ces prochaines années. Après l'échec du dernier projet de loi, il était important que l'UDC, le PLR, le Centre ainsi que les Vert'libéraux puissent s'entendre sur une procédure commune. Les positions de ces partis concernant les domaines les plus importants sont en effet identiques pour la plupart des questions clés. Les résultats obtenus en commission ainsi que ceux enregistrés au Conseil des Etats ainsi qu'au Conseil national le montrent bien.

Les principales différences, qui concernent les mesures de compensation, étaient prévisibles et intentionnelles. Ces différences sont toutefois gérables et pourront être aplanies durant le délai transitoire. La possibilité de prendre une retraite partielle à partir de 63 ans est cruciale. Beaucoup en profiteront, mais continueront à travailler au-delà des 65 ans, quoique à un taux d'activité plus faible. Il est également prévu d'apporter des améliorations concernant la franchise. Il est toutefois crucial qu'aucune autre déduction salariale ne vienne s'ajouter et que la taxe sur la valeur ajoutée ne soit augmentée que de 0,3 – 0,4% et non pas de 1%.



Après plusieurs échecs du conseiller fédéral PS Alain Berset, il est temps que les partis de droite prennent en main la réforme de l'AVS et de la prévoyance professionnelle.

Les résultats de la révision qui est envisagée devraient permettre de stabiliser l'AVS jusqu'en 2030. Aussi bien le Conseil des Etats que le Conseil national ont par ailleurs chargé le Conseil fédéral de présenter au Parlement, d'ici la fin 2026, une nouvelle proposition pour la stabilisation durant la prochaine décennie, à savoir de 2030 à 2040. C'est en fin de compte le peuple qui votera concernant l'assainissement actuel de l'AVS. Le PS et les Verts veulent étendre l'AVS et combattent donc cette proposition. Je compte sur le bon sens et la vista de la majorité du peuple. Celle-ci dira OUI à l'assainissement nécessaire et urgent de l'AVS !



**Anéantir
les PME et les
emplois ?**

NON
à l'initiative 99%
de la gauche radicale

Ne pas tomber dans le piège fiscal des jeunes socialistes !

L'initiative dite « 99% », sur laquelle nous votons le 26 septembre, propose de taxer plus lourdement le revenu du capital et à utiliser les recettes supplémentaires qui en résulteront au profit des personnes disposant de revenus faibles. Concrètement, la gauche souhaite que la part du revenu du capital qui dépasse un montant à convenir soit imposé à 150% soit 50% de plus que les autres revenus. Bienvenue dans le monde suicidaire des jeunes socialistes.



par Michaël Buffat
Conseiller national
Vuarrens (VD)

Ce texte est le pur fruit de l'idéologie de gauche aux accents marxistes. Tout d'abord, il faut relever que le constat de base de l'initiative n'est pas exact. Dans notre pays, le système de prélèvement et de redistribution, par différents canaux, fonctionne de manière correcte. Nous avons là un équilibre qui est plus ou moins accepté dans la population.

Avec ce texte, la jeunesse socialiste rajoute un impôt sur un revenu fictif (un peu comme la valeur locative). Ils ne précisent pas dans le texte à partir de quel montant d'ailleurs cette augmentation sera prévue.

Selon les jeunes socialistes, uniquement 1% de la population serait touchée. Toutefois, la réalité semble différente et c'est toute la classe moyenne qui se retrouvera bientôt prise au piège de ce texte. Il suffit d'avoir investi un peu d'argent, être propriétaire de son logement, ou encore de son entreprise pour être concerné directement par ce nouvel impôt.

Ce qui est le plus inquiétant c'est que cette initiative entrainerait une charge importante pour les propriétaires de PME alors que nous traversons actuellement une crise sans précédent avec la pandémie du Covid-19. Cette

initiative priverait les entrepreneurs de ressources financières importantes, ce qui limiterait les possibilités d'investissement et d'innovation. Les successions d'entreprises seraient rendues encore plus complexes. Cette initiative compromet directement le maintien ou la création d'emplois.

Si les PME sont menacées, les emplois sont menacés

Les socialistes promettent toujours d'aider les classes populaires, mais avec cette initiative, c'est exactement le contraire qui se produit. Les grandes entreprises vont tout simplement délocaliser les emplois. En revanche, les PME pourront investir moins, ce qui signifie également un affaiblissement de l'économie locale. Toute personne qui a investi de l'argent,

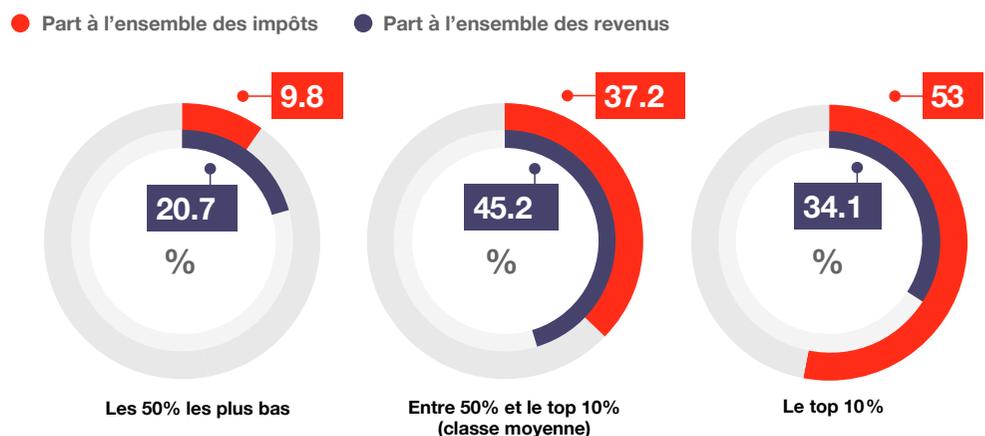
qui possède un appartement ou une maison, qui possède une ferme, qui dirige une entreprise et qui est donc source d'innovation et d'emplois, se trouve dans l'œil du cyclone de cette initiative trompeuse des jeunes socialistes. Les propriétaires et les agriculteurs sont donc tout aussi concernés que les startups, les entreprises commerciales et les grandes entreprises, c'est-à-dire l'ensemble de l'économie et aussi les salariés. Il en résulte une baisse des salaires et une augmentation du nombre de chômeurs.

« Sous des airs de Robin des Bois, cette initiative ressemble plus exactement à la sorcière tendant sa pomme à Blanche-Neige. »

Sous des airs de Robin des Bois, cette initiative ressemble plus exactement à la sorcière tendant sa pomme à Blanche-Neige. Nous ne devons pas tomber dans ce piège et nous voterons NON en septembre prochain.

Les 10% les plus riches paient plus de 50% des impôts

Le 1% des contribuables les plus riches perçoit environ 11% de l'ensemble des revenus. Cependant, il paie un pourcentage nettement plus que proportionnel de 24% de tous les impôts sur le revenu. Si l'on prend les 10% des revenus les plus élevés, ils financent plus de 50% des recettes fiscales.



Le « mariage pour tous » contre le bien des enfants

Le mariage est aujourd'hui conçu comme l'union d'un homme et d'une femme. Derrière cette institution humaine, il y a une réalité naturelle : un homme et une femme sont seuls à même de procréer ensemble naturellement. Remettre en cause ce principe fondateur de la famille, cellule de base de notre société, c'est une véritable révolution ; c'est toucher aux fondements chrétiens de notre civilisation, mais aussi et surtout à l'ordre naturel.



par Jean-Luc Addor
Conseiller national
Savièse (VS)

Réaffirmer ce principe n'a rien de discriminatoire. En effet, en droit suisse, depuis l'introduction du partenariat enregistré, les couples de même sexe bénéficient d'un statut qui, de fait, est presque identique au mariage et qui leur permet de vivre leur différence dans un cadre reconnu, y compris (depuis 2018) dans un domaine auquel on avait toujours dit qu'on ne toucherait jamais : celui de l'adoption (en l'état, certes « uniquement » de l'enfant du partenaire enregistré).

Au-delà des slogans de campagne, la question n'est pas de savoir si, à l'avenir, des couples qui ne sont pas formés d'un homme et d'une femme auront le droit de vivre ensemble. Ce droit, cette liberté, ils l'ont déjà. La question porte donc uniquement sur le cadre juridique que nous devons apporter – ou non – aux diverses formes d'unions.

Alors pourquoi le changement proposé (ou plutôt cette révolution) ?

Le combat du lobby LGBT a une portée avant tout idéologique. C'est une guerre de vocabulaire qui a pour objectif l'appropriation, au-delà d'un statut juridique dont les couples concernés bénéficient déjà, du terme même de « mariage ».

« De plus, l'enfant conçu au moyen d'un don de sperme n'aura pas le droit de contester le lien de filiation avec la femme de sa mère. En clair, il n'aura plus de père, juste des parents interchangeables. »

L'autre contradiction, c'est également l'idée de traiter de manière identique des formes de vie dont chacun peut constater objectivement la différence.

Le Parlement a franchi la ligne rouge

Autre chose encore : l'accès des couples homosexuels à la procréation médicalement assistée (mais seulement des couples lesbiens / retour par la fenêtre de cette nature qu'on veut faire sortir par la porte ?). On a souvent entendu que c'était quand même une ligne rouge

qu'on ne devait pas franchir. Eh bien, cette ligne rouge, le Parlement l'a franchie : deux femmes mariées l'une à l'autre pourraient être les parents exclusifs d'enfants conçus au moyen d'un don de sperme. Au prix d'un bouleversement complet des règles et des présomptions liées au mariage comme il est aujourd'hui, la filiation sera établie par le mariage de l'autre parent avec la mère. De plus, l'enfant conçu au moyen d'un don de sperme n'aura pas le droit de contester le lien de filiation avec la femme de sa mère. En clair, il n'aura plus de père, juste des parents interchangeables.

Ça aussi, c'est une révolution. Car l'homme peut bien changer les lois. Mais la nature, il ne la changera jamais. Jamais un Parlement ni même une votation populaire ne pourra enlever aux enfants de ces « mariages » l'idée que quelque part, il y a ou il y a eu leur père.

Nous dirons donc NON, le 26 septembre, au mariage pour tous.



Le mariage pour tous priverait les enfants de tout contact avec leur père, sur la seule décision de leur mère. Le droit d'avoir un enfant prime-t-il sur le droit d'avoir un père ? Personne ne peut interdire à son enfant de connaître son père.

Il y a toutefois dans cette revendication une contradiction insoluble : depuis toujours, les couples homosexuels (et les personnes qu'on désigne avec de plus en plus de lettres suivies d'un « + ») revendiquent leur droit à la différence ; celles et ceux qui ont toujours combattu pour la reconnaissance de leur différence, voici qu'aujourd'hui, ils revendiquent leur identité...

Des médias contrôlés par l'État ? Pas question !

En juin, le Conseil national et le Conseil des États ont adopté une nouvelle loi sur les soutiens aux médias. Elle prévoit des subventions publiques de près de 300 millions de francs par année aux différents médias de notre pays. Même les portails en ligne doivent être soutenus ! De tels flux financiers entraînent de dangereuses dépendances.



par Gregor Rutz
Conseiller national
Zollikon (ZH)

Il est de mise que subventionner les médias est inacceptable dans un État libéral. La démocratie se construit sur le libre discours des opinions. Pour cela, elle a besoin de médias indépendants en termes de contenu et de financement. Les pays qui contrôlent et financent les journaux et les chaînes de télévision par l'État sont rarement démocratiques. Cela montre à quel point la question de la promotion des médias est dangereuse.

Promotion indirecte des médias

La promotion indirecte des produits médiatiques existe déjà en Suisse. Une situation quelque peu douteuse d'un point de vue réglementaire, mais tolérée. Jusqu'à présent, la Confédération soutenait les journaux sur abonnement ainsi que les publications des clubs et des associations en réduisant les coûts de livraison. Une contribution de 50 millions de francs qui doit maintenant être portée à 120 millions !

Ces interventions étatiques conduisent à une distorsion de la concurrence :

chaque franc qui sert à réduire les coûts de livraison des journaux sur abonnement rend la situation plus difficile pour les autres modèles existants. Pourquoi les journaux gratuits comme "20 Minutes" ou les hebdomadaires livrés gratuitement ne reçoivent-ils pas de subventions ? Pourquoi les journaux sur abonnement seraient-ils meilleurs journalistiquement que les publications gratuites financées par les recettes publicitaires ?

Une perception erronée et dangereuse

Le paquet de subventions aux médias cultive une fausse perception du paysage médiatique. Les offres financées ou subventionnées par l'État sont considérées comme étant de meilleure qualité, tandis que les initiatives privées sont rejetées pour des raisons commerciales - et donc de qualité soit-disant inférieure. Grâce à ces motifs pour le moins aléatoires, de plus en plus de subventions sont accordées et de plus en plus de domaines sont réglementés.

Avec des subventions à l'échelle nationale, il n'y aura bientôt plus de médias qui ne reçoivent pas d'argent de l'État. Tout sera financé par ce dernier. Aux subventions indirectes à la presse s'ajoutent les quotes-parts des stations de radio et de télévision privées (aujourd'hui 81 mil-

lions de francs suisses) et les subventions aux agences de presse. Tout cela devrait être augmenté d'une bonne cinquantaine de millions de francs. Parallèlement, nous passons aux subventions directes des médias et à la régulation ainsi qu'au financement du secteur en ligne (30 millions de francs). Avec ces subventions, nous créons des entreprises qui ne sont pas viables et qui ne pourront jamais voler de leurs propres ailes.

Bientôt le « Stempel » de l'État ?

Les conséquences de ces structures de subventions ont été récemment exposées par le professeur Otfried Jarren, président de la Commission fédérale des médias. Il appelle à une certification des médias qui sont dignes d'être soutenus et qui font un bon travail journalistique. L'État devrait donc déterminer qui travaille bien et qui reçoit des subventions. Pour le client, un tel "label de qualité" serait utile - comme dans l'agriculture ou la science.

Conclusion : si vous ne voulez pas que des fonctionnaires à Berne décident à l'avenir quels sont les bons et les mauvais médias, vous devez absolument signer le référendum contre le paquet de subventions aux médias !

SCANNEZ
ICI ►



Téléchargez ou commandez le formulaire de signature ici :
<https://medias-controles-non.ch>



**Les élus UDC vous souhaitent
un bon 1^{er} août et un bel été !**

